Voici 6 mises en situation. Pour chacune d’elles, vous devez compléter le travail à faire.

**Travail à faire**

Veuillez déterminer le statut de résidence pour chacun de ces contribuables (particuliers et sociétés) pour l’année d’imposition 20XX.

Pour chacun de ces contribuables, veuillez aussi calculer le montant de revenus assujettis à la Loi de l’impôt sur le revenu pour l’année d’imposition 20XX. \*

Finalement, **relativement à la mise en situation #1 seulement**, veuillez déterminer lesquels de ces contribuables sont des personnes liées à Dominique Savoie, au sens de la Loi de l’impôt sur le revenu.

*\* Ne traitez pas de l’application (ou non) de l’impôt de la Partie XIII.*

Mise en situation #1

**Dominique Savoie** a complété ses études universitaires au Québec. Il est en couple avec **Lyne Paradis**, et ils sont parents ensemble de 2 jeunes enfants, **Camille** et **Paul**.

En 20XX, Dominique a occupé un emploi au Québec jusqu’au 30 septembre. Durant cette période de 9 mois, il a gagné un salaire de 45 000 $. Le 1er octobre, il est parti pour la France afin d’y trouver un nouvel emploi plus payant. Ainsi il a obtenu un contrat d’emploi en France d’une durée de 18 mois comprenant un salaire mensuel de 8 000 $. À la fin de ce contrat, Dominique a l’intention de revenir au Canada retrouver sa famille.

Le 1er octobre, Dominique est parti, seul, et a loué un petit appartement déjà meublé à Paris. Il n’a acquis aucun bien à Paris. Sa famille est demeurée au Québec. Pendant cette période en France, Dominique s’ennuie beaucoup de sa famille. Ainsi, il est revenu souvent les visiter au Canada, à chacun de ses congés. Au Canada, Dominique a conservé tous ses liens actifs avec les gouvernements et il a aussi conservé tous ses biens, afin de faciliter son retour prévu dans 18 mois.

Par ailleurs, Dominique a 3 frères : **David**, **Mathieu** et **Thomas**.

David est marié à **Catherine** et ils sont parents ensemble de 2 enfants, **Léa** et **Karolane**.

Mathieu est célibataire et est employé pour la ville.

Thomas est célibataire; aussi, il détient 45 % des actions ordinaires (votantes) d’une petite société de peinture étudiant : **Peinture Savoie Inc.**

Aussi, Lyne a 2 sœurs : **Mélanie** et **Sophie**.

Mélanie est monoparentale, elle a adopté un enfant, **Thimothé**.

Sophie est mariée à **Steve**; aussi, ce dernier détient 60 % des actions ordinaires (votantes) de la société **SiS99 Inc.**

Mise en situation #2

Gael Montfort est un résident du Danemark depuis sa naissance. Il est âgé de 25 ans et est célibataire.

Depuis quelques temps, il vit une relation amoureuse, à distance, avec Noémie. Cette dernière est une résidente du Canada. Écoutant seulement son cœur, Gael est parti la rejoindre au Canada le 1er mars 20XX. Avant son départ, il a gagné un salaire mensuel de 11 000 $ au Danemark pendant les mois de janvier et février 20XX.

Gael souhaite demeurer au Canada de façon permanente, avec son amoureuse. Il a contacté le gouvernement canadien afin de pouvoir demeurer au Canada. Il a aussi averti ses parents de son intention de ne jamais revenir au Danemark. Gael n’a conservé aucun bien au Danemark à l’exemption d’un solde bancaire, peu élevé, qu’il possède depuis longtemps et destiné à aider ses parents, au besoin. Ce solde bancaire lui rapporte un revenu d’intérêts mensuel de 10 $. Depuis son arrivée au Canada, Gael n’est jamais retourné au Danemark. Noémie et lui ont acheté conjointement une maison à Montréal. Depuis le 1er mars 20XX, Gael a débuté un nouvel emploi, permanent, à la ville de Montréal. Son salaire annuel est de 96 000 $.

Mise en situation #3

Mike Roy est un résident de l’Angleterre depuis sa naissance. Il est âgé de 40 ans, marié et sans enfant. Il est un programmeur informatique très doué. Il exploite une entreprise individuelle qui offre des services-conseils de pointe en matière de protection des données. Il a plusieurs clients en Europe, aux États-Unis ainsi qu’au Canada.

Pendant l’année 20XX, Mike est venu seul au Canada, à trois reprises, pour rencontrer ses clients canadiens. Plus précisément, il est venu du 10 février au 10 avril afin de finaliser une vente et débuter un cycle de formation. Ensuite, il est venu de nouveau du 20 juin au 20 juillet afin de terminer le cycle de formation. Finalement, il a dû revenir au Canada le 15 septembre afin de régler des problèmes majeurs survenus avec ses équipements vendus. Il a quitté le Canada le 17 novembre. Pendant ses voyages au Canada, Mike loue une suite à l’hôtel ou un condo sur Airbnb.

Voici un sommaire de ses revenus pour l’année 20XX :

Revenu d’entreprise gagné en Angleterre = 310 000 $

Revenu d’emploi gagné en Angleterre = 80 000 $

Revenu d’entreprise gagné aux États-Unis = 250 000 $

Revenu d’entreprise gagné au Canada = 145 000 $

Revenus de placements (dividendes) mondiaux = 13 000 $

Mise en situation #4

Dave Paradis est un résident américain depuis sa naissance. Il est âgé de 35 ans, marié et père de 4 enfants. Il est un joueur de golf professionnel sur le circuit de la PGA. Conséquemment, son activité professionnelle est opérée sous la forme d’une entreprise individuelle. Dave participe à plusieurs tournois aux États-Unis, au Mexique ainsi qu’au Canada.

Pendant l’année 20XX, Dave est venu seul au Canada, à deux reprises, pour participer à des tournois canadiens. Plus précisément, il est venu du 25 mai au 25 juillet afin de participer au tournoi RBC à Vancouver. Ensuite, il est venu de nouveau le 10 août, avec un départ prévu le 10 septembre, afin de participer à l’Omnium canadien à Montréal. Pendant ses voyages au Canada, Dave loue une suite à l’hôtel ou un condo sur Airbnb.

Lors des derniers jours de l’Omnium canadien, sa conjointe et ses enfants sont venus le visiter au Canada pour célébrer avec lui sa victoire. Le 8 septembre, sa conjointe a subi un arrêt cardiaque et a été soignée d’urgence dans un hôpital de Montréal. Dave est resté à l’hôtel avec ses enfants durant cette période. Sa conjointe a quitté l’hôpital le 20 décembre. La famille Paradis est aussitôt retournée chez eux, aux États‑Unis.

Voici un sommaire de ses revenus pour l’année 20XX :

Revenu d’entreprise (golf professionnel) gagné aux États-Unis = 4 250 000 $

Revenu d’emploi gagné aux États-Unis = 500 000 $

Revenus de placements gagnés aux États-Unis = 175 000 $

Revenu d’entreprise (golf professionnel) gagné au Mexique = 1 900 000 $

Revenu d’entreprise (golf professionnel) gagné à l’Omnium du Canada = 825 000 $

Mise en situation #5

La société G65 Inc. est détenue à parts égales par 5 actionnaires; 3 actionnaires sont résidents des États-Unis et 2 actionnaires (des conjoints) sont résidents du Canada. Ces 5 actionnaires sont aussi les 5 seuls administrateurs de la société. L’endroit où se déroulent les réunions du conseil d’administration varie d’une ville à l’autre, en alternance :

* Réunion #1 chez l’actionnaire américain #1
* Réunion #2 chez l’actionnaire américain #2
* Réunion #3 chez l’actionnaire américain #3
* Réunion #4 chez le couple d’actionnaires canadiens
* Réunion #1 chez l’actionnaire américain #1
* Et ainsi de suite.

La société a été incorporée en vertu de la loi de l’état du Vermont (États-Unis). La quasi-totalité de ses activités commerciales sont réalisées au Canada.

Voici un sommaire des revenus de la société pour l’année 20XX :

Revenu d’entreprise gagné au Canada = 8 000 000 $

Revenu d’entreprise gagné aux États-Unis = 275 000 $

Revenus de placements gagnés au Canada = 12 500 $

Revenus de placements gagnés aux États-Unis = 8 000 $

Gain en capital imposable réalisé lors de la disposition

d'un bien canadien imposable (BCI) = 5 000 $

Mise en situation #6

La société KarimKo Ltd. a été incorporée en vertu de la loi fédérale en vigueur en Colombie. La quasi-totalité de ses activités commerciales sont réalisées en Colombie.

La société est détenue à parts égales par 8 actionnaires; 6 actionnaires sont résidents de Colombie et 2 actionnaires sont résidents de l’Alaska (États-Unis). Ces 8 actionnaires sont aussi les 8 seuls administrateurs de la société. Afin de minimiser les déplacements pour les administrateurs, les réunions du conseil d’administration se déroulent essentiellement au Canada.

Voici un sommaire des revenus de la société pour l’année 20XX :

Revenu d’entreprise gagné en Alaska = 100 000 $

Revenu d’entreprise gagné en Colombie = 875 000 $

Revenus de placements gagnés en Alaska = 1 500 $

Revenus de placements gagnés en Colombie = 6 500 $